



Peyrolles-info 211

février 2024

Voir cet email en ligne dans votre navigateur

Conseil municipal du 13 février 2024

Présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze,
Nicolas Geoffray, Pierre Hénon ;
Pouvoir de Thierry Ponsin à François Abbou,
de Éric Reignier à Pierre Hénon ;
Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h.

Le compte-rendu de la séance du 21 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

1. Instauration du droit de préemption urbain sur la commune de Peyrolles

Le Maire propose d'instaurer un droit de préemption urbain sur une propriété de la commune actuellement à l'abandon afin de permettre éventuellement de prendre en main le développement de la commune par la création de logements locatifs à loyers abordables.

Un très long débat s'engage entre les conseillers sur l'opportunité, la faisabilité et le périmètre d'une telle opération si elle devait être mise en oeuvre.

Accord du conseil par 3 voix pour, 1 contre et 3 abstentions

2. Audit énergétique mairie

Le maire expose à l'Assemblée la volonté de la collectivité de s'engager dans une politique globale de maîtrise de l'énergie. Dans ce cadre, il propose un audit d'efficacité énergétique du bâtiment de la mairie (bureaux et logement). Cet audit peut être réalisé par le *Territoire Energie Gard - SMEG* pour un montant de 1 800 € TTC dont une partie pourra être subventionnée pour une somme de 1 050 €.

Accord unanime du conseil

3. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

(Bernard Bordarier quitte la séance).

Conformément au décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023, une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire est instituée en faveur des agents publics territoriaux. Il appartient au conseil de fixer, pour chaque niveau de rémunération prévu par le barème et dans la limite des plafonds décrétés, un montant de prime. Le conseil décide d'attribuer aux agents de la commune le montant maximum prévu par ce décret.

Accord unanime du conseil

4. Revalorisation des loyers

(François Abbou quitte la séance).

Certains locataires de la commune se sont émus de la forte augmentation, depuis l'an dernier, de l'indice INSEE du coût de la construction qui sert de base à la revalorisation des loyers et demandent si il serait possible de surseoir à l'augmentation des loyers en 2024.

Le conseil constate que l'augmentation actuelle de cet indice (3,5 %) est plutôt inférieure à l'inflation générale et que tout arrêt d'augmentation se répercutera sur tous les loyers à venir.

Refus du conseil par 1 pour et 5 contre

Questions diverses :

- **Routes départementales :**

Aux dernières nouvelles, les travaux en attente sur la D319 (route du Serre) : élargissement du virage dangereux, fissure dans un mur, augmentation du diamètre des buses du pont noyé, buse à reprendre après la mairie, seraient étudiés en 2024 et réalisés en 2025.

- **Tri sélectif :**

La Communauté de communes CACTS a un bon résultat mais encore beaucoup d'erreurs de tri, notamment ne jamais emboîter les déchets, d'autre part, en cas d'utilisation de sac, se servir de sacs jaunes transparents disponibles en mairie, jamais de sacs noirs qui ne sont pas traités.

- **Nouveau nom de la commune :**

Les archives départementales ont donné un avis favorable, la prochaine étape est une délibération du conseil départemental.

- **Fonds verts :**

Ce fond pourrait permettre d'obtenir une subvention de 80 % pour le débroussaillage sur une plus grande largeur, conformément à la réglementation, de part et d'autre des routes et chemins communaux. Accord du conseil pour étudier cette demande de subvention.

- **Festiborgne :**

L'association Déclics et stimuli est venue rencontrer le conseil avant la séance. Elle gère ce festival qui aura lieu à nouveau cet été dans la vallée Borgne du 5 au 9 août, la séance au temple de Peyrolles ayant lieu le 6 août en fin d'après-midi. La présidente nous a présenté le programme et le budget prévisionnels de l'été prochain. Les ressources sont en baisse et l'association a dû puiser dans ses réserves en 2023. Pour 2024, à son grand regret, l'association a décidé d'abandonner la gratuité totale et de demander une participation libre pour les "grands" spectacles du soir.

La séance est levée à 20h.

Informations

Petit echo des terres solidaires n°4

Vous pouvez trouver ce dernier numéro du journal de notre Communauté de communes consacré à un rappel sur les institutions de la République et l'organisation territoriale de la France au format papier en mairie ou [le lire en ligne](#).

Composteur

Vous pouvez obtenir un composteur au prix de 15 € en envoyant un mél à service-dechets@cac-ts.fr ou en vous adressant au secrétariat de la mairie (cf affiche ci-dessous)

VOUS NE SAVEZ
PAS OÙ JETER VOS
ÉPLUCHURES,
CAFÉ... ??



Pensez au composteur !

Pour toute demande, envoyez un mail à :
service-dechets@cac-ts.fr

15 €



Vous pouvez directement télécharger la
charte et retrouver toutes les
explications sur notre site internet :
www.caussesaignoualcevennes.fr



Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes "terres solidaires"

Bureau de l'Espérou : Avenue Georges Fabre - 30570 VAL-D'AIGOUAL

Bureau de L'Estréchure : n° 15 le village - 30124 L'ESTRECHURE

Site internet : www.caussesaignoualcevennes.fr

Les Relais de l'eau des Gardons

Un événement sportif, pédagogique et festif pour toute la famille !

Du 19 avril au 25 mai 2024, l'EPTB Gardons invite petits et grands à plonger à la découverte de la rivière sur le bassin versant des Gardons ! Ses richesses, ses usages, ses enjeux face aux évolutions climatiques...



À noter dès à présent dans vos agendas : 4 temps forts sur le parcours des Gardons, depuis les Cévennes jusqu'au Rhône !

Vous êtes sportifs ? Courses à pied, randonnées et descente en canoé sont au programme !

Vous aimez apprendre en famille tout en vous amusant ? Nous vous préparons des animations pédagogiques et ludiques sur mesure.

Vous avez l'âme scientifique mais pas « prise de tête » ? Nos mini-conférences seront faites pour vous !

Nous n'oublierons pas les amateurs d'art, avec un concours photo, des expositions, une pièce de théâtre... ni même les gourmands !

Ces journées sont organisées en écho aux Jeux olympiques de Paris 2024, à l'initiative de l'ANEB (Association Nationale des Élus de Bassin), qui fédère les syndicats de rivière tels que le nôtre. Nous souhaitons y **célébrer les valeurs communes entre le sport et la gestion de l'eau**, et l'une d'elle en particulier : **la solidarité**.

Venez vivre cette expérience avec nous !

À vos agendas !

VENDREDI 19 AVRIL : lancement officiel des Relais de l'eau des Gardons à SAINT-PRIVAT-DE-VALLONGUE, avec une randonnée sur la ligne de partage des eaux entre Océan et Méditerranée

SAMEDI 20 AVRIL : journée à ALÈS, avec une course à pied et un espace animations pédagogiques & ludiques

SAMEDI 27 AVRIL : journée à SAINT-CHAPTES avec une randonnée champêtre, un espace animations pédagogiques & ludiques et une pièce de théâtre pour petits et grands

SAMEDI 25 MAI : journée de clôture au PONT DU GARD, avec une course à pied, une descente du Gardon en canoé-kayak et un espace animations pédagogiques et ludiques !

Plus d'infos : www.les-gardons.fr

Un participant, un plant !



L'EPTB Gardons s'engage à mettre un plant en terre, en bord de cours d'eau, pour chaque personne participant aux Relais de l'eau sur notre territoire ! Parce que la végétation naturelle des berges de rivière est une vraie alliée dans nos missions ! Elle constitue en tout premier lieu un espace naturel de grande qualité, mais elle améliore aussi la qualité de l'eau, et enfin elle réduit le risque inondation... des atouts incomparables !

Venez nous rencontrer et partons à la découverte de la rivière. Plus vous serez nombreux, plus grande sera la surface que nous pourrons restaurer !

Opération réalisée avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion de la mairie de Peyrolles. Vous pouvez faire cesser ces envois en cliquant sur le lien ci-dessous ou en contactant la mairie.

Se désinscrire

Mairie de Peyrolles
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES
www.peyrolles.fr
mairie@peyrolles.fr
04 66 85 13 01